



PROCES VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire de l'Association CURUMA

Le 2 septembre 2022

Maison des Associations, Le Verdon sur mer

Présents : Voir la feuille de présence jointe.

Répartition des personnes présentes :

- 44 membres présents, représentant également 51 personnes votant grâce à un pouvoir. Avec 95 voix, **le quorum (65) est atteint.**
- Plusieurs personnes non votantes assistent également à la réunion (Mme Jardé, Mme Grand)

Excusée : Mme Duvacquier, administratrice

RAPPORT MORAL 2021

Le rapport moral est présenté par **Bertrand lung**, Président qui remercie les participants d'être venus aussi nombreux cette année, ce qui permet d'avoir très largement le quorum. Il invite les personnes présentes à écouter le rapport d'activités des salariés et à poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

Le rapport d'activités 2021 a été adressé aux adhérents avant l'Assemblée Générale, initialement prévue le 17 juin (annulée pour cause *d'arrêté canicule*). Les salariés présents en reprennent quelques éléments, complétés par des éléments de 2022.

♦ **M Lapouyade** présente l'équipe salariée, stabilisée depuis un an à 7 personnes, toutes présentes à cette Assemblée, ce qui permet aux adhérents d'identifier chaque personne.

Il indique également que le Plan de Gestion Unique (PGU) tant attendu (Marais du Conseiller + Mattes de Paladon) est entré en phase opérationnelle pour la période 2022 – 2026.

Le budget prévisionnel pour 2022 est de 140 000 € pour la mission de gestionnaire du CPIE et de 102 100 € pour les prestataires extérieurs (suivis, travaux, médiation). Ce programme est toujours accompagné financièrement par l'Agence de l'eau, la Région et le Département. Il couvre une superficie de 1 392 ha et prévoit 52 « actions » différentes. M Lapouyade précise que l'équipe a été appuyée par une stagiaire de Master 2, Pauline Destainville, durant 6 mois.

Parallèlement, le CPIE poursuit ses missions d'accompagnement dans la gestion des zones de compensation du GPMB à Grattequina et au Verdon sur mer (respectivement 6,5 ha et 86,5 ha).

Mme Lapouyade indique la difficulté liée à ce travail en termes de gestion administrative, le GPMB étant le commanditaire et payeur des actions et travaux à réaliser alors que pour le PGU, le CPIE est gestionnaire et a donc toute latitude pour



commander directement les travaux et interventions. La mise en œuvre des mesures de compensation est de plus supervisée par les services de l'Etat.

M Lapouyade détaille ensuite quelques-uns des chantiers encadrés par **M Heuguebart** : arrachage de baccharis, plantation de haies, entretien des coulages, débroussaillage...

M Lapouyade présente ensuite le travail réalisé cette année encore avec AECOM dans le cadre du démantèlement du pipeline Shell, en fin de réalisation. Cette expérience au plus près des entreprises a été très enrichissante pour tous et s'est déroulée de façon assez exemplaire.

♦ **Mme Juvin** présente l'avancement du projet Chemin – Cahiers du paysage, mené en partenariat avec l'OFB et le PNR Médoc. Ce programme prendra fin en 2022 avec la plantation de haies sur les communes partenaires de Grayan (1200 m) et Listrac (1300 m). Avant de parvenir à la définition des zones d'implantation des haies, 3 ateliers participatifs ont été réalisés sur chaque commune avec les élus et habitants. Ce travail concluant donne lieu à un autre partenariat avec le PNR Médoc pour l'élaboration d'un Guide des Plantations, destiné à orienter le choix d'essences adaptées au territoire lors de projets mis en place par les particuliers, les professionnels et les collectivités.

Enfin, dans le cadre d'un appel à projet de la Fondation de France, un projet porté par le CPIE en partenariat avec les scientifiques de l'Université de Bordeaux (archéologues) a été retenu. Il s'agit de permettre l'adaptation des Hommes et du territoire littoral médocain au changement climatique. Les adhérents de l'association sont invités à faire parvenir leurs photos ou cartes postales anciennes où sont visibles des portions du littoral.

♦ **Mme Guilpart** et **Mme Grand** présentent le bilan des actions EEDD réalisées en 2021 : 3 230 personnes ont été touchées dont une majorité de scolaires. La présence de plusieurs personnes ressources pour la réalisation des animations a permis de diversifier les thématiques : 39 balades différentes ont été proposées, certaines une seule fois, certaines à plusieurs reprises.

Le CPIE a reçu en avril 2022 la Marque Valeur Parc du PNR Médoc, pour ses actions d'éducation à l'environnement.

Le réseau Arpenteurs, regroupant des acteurs du Médoc autour de la découverte du patrimoine, est par ailleurs toujours actif, ce qui permet de réaliser des balades en partenariat avec d'autres structures.

Concernant les scolaires, 4 projets Billets Courants Verts ont été mis en place, le dispositif Mond'Défi pour Demain a bénéficié à 11 classes, un Club Nature a été mis en place sur l'année avec l'accueil de loisirs de Vendays-Montalivet et l'Aire Marine Educative est toujours active avec la classe de CM du Verdon.

Parmi les perspectives 2022-2023 : la réalisation de 3 clubs nature, 3 projets de Billets Courant Vert, les échappées éducatives avec le PNR Médoc, et des actions développées autour de la thématique du jardin.



RAPPORTS FINANCIERS 2020 ET 2021

♦ **Mme Jardé** a préparé quelques éléments de présentation de la comptabilité. Les bilans comptables sont bien sûr consultables dans leur intégralité dans les locaux du CPIE.

Les adhérents sont invités à voter à nouveau pour valider le bilan 2020, l'expert-comptable ayant préféré supprimer la provision mise en place dans le cadre de la procédure prud'homme. Ce dossier étant réglé, le résultat proposé au vote des adhérents pour 2020 est finalement de 47 348 € au lieu des 29 707 € initialement présentés.

Le résultat 2021 s'élève quant à lui à 61 310 €.

Enfin les charges prévisionnelles 2022 s'élèvent à 494 190 €.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En préambule au renouvellement du Conseil d'Administration, M Lapouyade indique que le **Comité Partenarial** issu de la modification des statuts lors de la précédente AG a été mis en place et que deux réunions ont eu lieu en mars et juin 2022.

Il comprend : Mme Ostria (ancienne directrice de la FNH), Mme Legeay (Maitre de conférence en écologie à l'Université de Bordeaux), Mme Fournié (responsable réseau à Cap Sciences), Mme Bournel (chargée de mission à la Fédération des chasseurs), Mme Querre (présidente de l'association Biotope Festival), Mme Delerue (co-présidente de l'association ALEA), M Veyssy (Directeur de l'association Terre et Océan), M Renier (Directeur développement du GPMB), M Calbet (Président asso sauvegarde des phares), Mme Alcoverro (conseillère Médoc de la Chambre d'agriculture).

Suite à l'adoption des nouveaux statuts, les 3 **administrateurs** élus depuis plus de 3 ans sont déclarés sortants mais souhaitent se représenter. Il s'agit de Mme Muller, M Ligot et M Bassibey.

MM Lung, Simpère et Martinet, ainsi que Mme Duvacquier, élus depuis moins de 3 ans, restent pour leur part administrateurs.

3 autres candidatures ont également été enregistrées : Mme Moreau, M Haas, Mme Germano-Simon.

Les adhérents ont donc le choix entre 6 candidats pour 5 sièges maximum à pourvoir, le nombre maximum d'administrateurs prévu par les statuts étant de 9.

RESULTAT DES VOTES

95 bulletins de vote sont comptabilisés pour **95 votants**.

Le rapport moral est approuvé avec 91 voix pour, 3 sans avis, 1 nul.

Le rapport financier 2020 est approuvé avec 87 voix pour, 7 sans avis, 1 nul.



Le rapport financier 2021 est approuvé avec 87 voix pour, 7 sans avis, 1 nul.

Elections du Conseil d'Administration :

Béatrice Muller recueille 88 voix ; Jean-Louis Ligot recueille 89 voix ; Laurent Bassibey recueille 88 voix ; Françoise Moreau recueille 49 voix ; Christian Haas recueille 67 voix ; Frédérique Germano-Simon recueille 65 voix.

Mme Moreau n'est pas élue.

Le conseil d'administration comptera donc 9 membres, qui se réuniront ultérieurement pour l'élection du Bureau.

L'Assemblée est levée à 19h30

Le rédacteur
B. Lapouyade

Le Président
B. lung